

N° 163
HIVER
2025

Fougères

ensemble

www.fougères.fr

 Ville de Fougères - officiel

Les Jardins Féeriques

NOËL CHEZ
LES BRETONS



FOUGÈRES

28 NOV.
AU
4 JANV.

10 ZOOM

Budget participatif :
dix projets ont été retenus

14 ACTU MAIRIE

Élections
municipales 2026



STOP AUX VIOLENCES

Expo itinérante sur
réservation :

clspd@fougeres.fr



Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Fougères

LES VIOLENCES
CONJUGALES :
COMPRENDRE
ET AGIR



L'AFFAIRE DE TOUS
ET TOUTES!



**Prévention
& Sécurité**
Fougères · CLSPD

clspd@fougeres.fr



Sommaire

Évènement 4

- Les Jardins Féeriques

En ville 6

- Votre agenda festif de fin d'année
- Redevance incitative : dernière étape avant sa mise en place

Zoom 10

- Budget participatif : dix projets ont été retenus

Actu mairie 12

- La Maison Sport Santé vous attend !
- En bref
- Élections municipales 2026
- Pôle des mobilités : les travaux démarrent en février
- La télérelève arrive chez vous
- Recensement de la population : c'est utile, c'est simple, c'est sûr
- En bref



En raison de la période pré-électorale qui nous engage à une certaine neutralité dans les six mois qui précèdent les élections municipales, les groupes politiques municipaux (majorité et opposition) ont convenu de ne pas publier leurs habituels textes d'expression politique. C'est pourquoi ne figurent dans ce magazine ni l'éditorial de M. le maire ni les textes des groupes « 20 000 maires pour Fougères », « Fougères avec vous » et Rassemblement National.

Juillet 2025 - N° 162 - Fougères ensemble - Direction de la communication 5, rue Porte Saint-Léonard - BP 60111 - 35300 Fougères - 02 99 94 88 30

Directeur de la publication : Louis Feuvrier

Rédaction, prises de vues : Evelyne Jeambeau

Conception graphique et maquette : Raphaël Gouin

Impression : Arc en ciel imprimeurs - Distribution Mediaposte

Dépôt légal à parution : 3^e trimestre 2025 - Tirage : 12 600 exemplaires

Nous avons changé de distributeur. Ce numéro vous sera délivré par La Poste. Si vous ne le recevez pas, n'hésitez pas à vous faire connaître sur <https://reclamations.laposte.fr> en cliquant sur "la tournée de mon facteur".

Noël chez les Bretons

C'est en Bretagne que l'édition 2025 des Jardins Féeriques vous transporte jusqu'à début janvier.

Conçu par la Ville de Fougères (service espaces verts, service éclairage), ses partenaires privés ou associatifs et supervisé par Philippe Pautonnier, ce « Noël chez les Bretons » va vous surprendre et ravir les enfants qui iront de découverte en découverte. Un phare a même trouvé place au pied de l'église Saint-Léonard !

Cette thématique permettra encore une fois aux familles de passer de bons moments de détente pendant les vacances, dans les décors illuminés ou enneigés, habités par des elfes, des animaux et autres personnages de la légende arthurienne.

Les partenaires 2025 vous proposent les décors suivants :

- les Jardins de Pérouzel : L'ancre de Merlin l'Enchanteur
- Delaunay Paysages et Cadieu Paysagiste : Noël à la crêperie
- l'établissement d'enseignement professionnel Jean Baptiste Le Taillandier (site Edmond Michelet) : Noël au château Felger
- le lycée professionnel de Saint-Aubin-du-Cormier : les miracles de Noël – Burzudou Nedellek
- l'Institut Paul Cézanne (association Le Parc) : L'Odyssée d'Arthur
- le Foyer d'Avenel : le Noël en Fan-phare
- la Maison de Chaudeboeuf (Anne Boivent) : Les bretons fêtent Noël
- La Corbinais (accueil de jour) : Bretagne, terre de légendes
- l'association Droit de Cité : Roi de rêver
- le centre de la Dussetière : L'Harch'chanté
- l'école d'art plastique (Fougères Agglomération) : Chéri, j'ai rétréci la Bretagne !
- Metal Mer : Boullaouen
- l'Office de Tourisme « Destination Fougères » : Noël mouillé, Breizh enjouée



La Ville de Fougères présente plusieurs scènes dont Noël avec les géants, Bretagne Maritime, Noël dans la vallée de Dana, Un Noël sous la pluie (sous le kiosque).

Pour les (très) gourmands, les associations fougèraises reviennent pour animer les chalets et vous régaler ! Seront présentes pour cette édition :

- les associations de parents d'élèves des écoles Odile Gautry, Raoul II, Duguesclin, des Bleuets, de la Forairie et de La Châtierre et l'école Diwan Bro Felger,
- les associations de solidarité internationale Amnesty International, Zoodo Fougères Ouargaye,
- les associations culturelles : Les Fous Gèrent, le Jazz et la Java (Le Coquelicot), l'Espérance Corps et Graphies, le collectif La Braizz et le Valdocco (Maison des Jeunes)
- les clubs sportifs : l'Union Sportive Fougères (USF), le Fougères Football Club, le Twirling Club de Fougères et le Badminton Club du Pays de Fougères.

Les chalets seront ouverts le mercredi de 14h à 20h, le vendredi de 17h à 20h (et de 14h à 20h pendant les vacances scolaires) et samedi et dimanche de 14h à 20h.

Tarifs : 1€ ou 2€ la part de gâteau ou la boisson.

Au jardin public, jusqu'au 4 janvier 2026.

Entrée libre et gratuite.



Votre agenda festif de fin d'année

Avec les commerçants

L'association Vitrites de Fougères vous propose d'animer les rues de Fougères le week-end en décembre ! Fanfares, mascottes, Père Noël dans les rues, balade avec des chiens de traîneau... tout un programme pour vous divertir et amuser les enfants en cette période de fêtes.

• Concours de la plus belle vitrine

Place à la magie des décors et aux initiatives des commerçants de Fougères ! Déambulez en ville à la découverte de ces vitrines de fêtes. Cette année, les prix seront décernés par un jury.

• Dimanche 14 décembre

Sculpteur sur ballons, atelier maquillage
Fanfare Band'a Breizh (Fleurigné) à 14h50 et 16h50
Balade avec chiens de traîneau (circuit rues Nationale et Chateaubriand – 3 € par personne)

• Samedi 20 décembre

Balade avec chiens de traîneau (circuit rues Nationale et Chateaubriand – 3 € par personne)
Mascottes Mickey et Minnie
(également samedi 13 décembre)

• Dimanche 21 décembre

Spectacle de feu et pyrotechnie, jonglerie, cracheur de feu... devant le château à 17h.
Contes en déambulation avec Eléonore d'Automne, dégustation de marrons (l'après-midi)
Animation bulles géantes avec Zag Zag Zag (l'après-midi)
Manège virtuel (au choix plus de vingt animations : Grand Huit, balançoire géante, avion...) place du beffroi – 3 € par personne
Parcours chenille pour les petits, atelier maquillage
Fanfare Les Grimms



©Atelier_JL_Barbelette



©Atelier_JL_Barbelette

Le Père Noël viendra à la rencontre des enfants à pied ou en petit train les samedis 13 et 20 décembre et les dimanches 14 et 21 décembre

Suivez l'actualité des
Vitrines de Fougères sur :



Noël au balcon, sous le signe de l'humour !

• Vendredi 19 décembre à 20h45

Spectacle des ateliers enfants-ados « **C'est rien que des histoires** » : Une ronde de conversations sans queue ni tête, le frère du Père Noël, qui se fait appeler le Père Cruel, chouchouté par des ados qui s'ennuient, le braquage du siècle d'une boulangerie, des retrouvailles, un resto pas gastronomique du tout... Rien que des histoires... pour rire ! Avec *Alexandre, Amaury, Athénaïs, Lili, Loona, Louethan, Malo, Riwal, Ugo, Arthur, Gaëtan, Kathaléa, Maxime, Nolann, Soline, Arwenn, Eliaz, Killian, Lalie*. **Tarif unique 7€.**

• Samedi 20 décembre à 20h45 et dimanche 21 décembre à 15h

Le premier « **Seule en scène !** » d'Anjali Morin. La famille, Roméro z'et Juliette ou encore la bonne fée Chantal Goya sont passés à la moulinette d'un humour bien bien corrosif ! Suivi de « **1+1=3** » : Qui est avec qui ? Qui aime qui ? Qui désire qui ? Une merveilleuse histoire du couple, des couples ! Avec Elisabeth Bertevas, Charlène Carré, Laura Gouy, Loïc Jourdan, Carol Ricaud. **Tarif unique 10€.**

• Dimanche 28 décembre à 15h et mardi 30 décembre à 20h45 - Tarif plein 15 €, tarif réduit 10 €

• Mercredi 31 décembre à 20h45 - Tarif plein 30 € parterre et 1^{er} balcon face, tarif réduit 25 € 1^{er} balcon côtés et 2nd balcon.

« **Modern Love** », comédie de **Christophe Tellier**, quatre copines dînent ensemble ! C'est leur rendez-vous à elles, entre filles, leur rendez-vous picolage-papotage-grosse déconnade sur tout et sur rien, démontage et remontage du monde entier. Cela dit, ce soir, c'est de leur monde entier à elle qu'il va être question. Modern Love ! Avec *Angélique Brusset-Duban, Aurélie, Evelyne Charrier, Caroline Jarril, Cathy Rebour, Gilles Robin*.

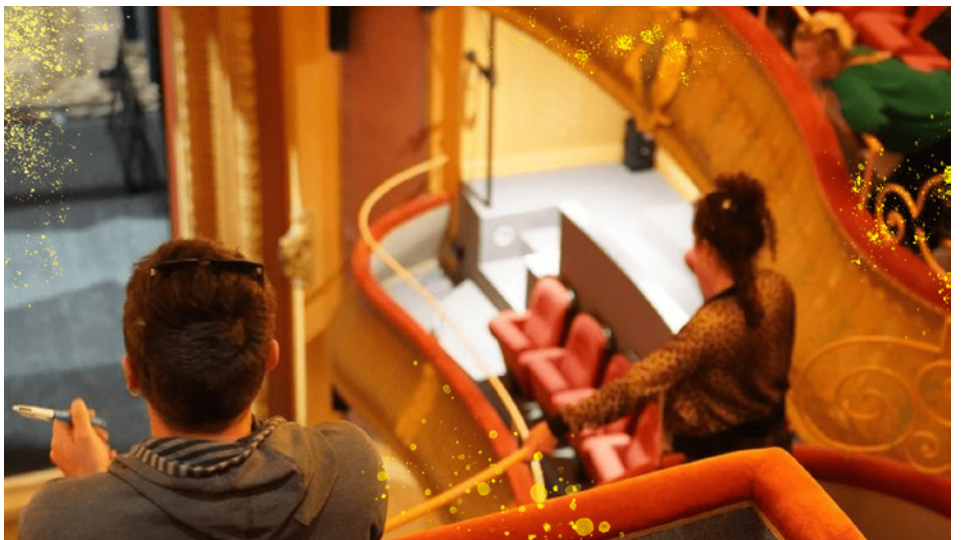
Jouer et apprendre

La Coursive accueille vos enfants pendant les vacances scolaires avec :

- Un atelier « **Une ville à créer** », les vendredis 26 décembre et 2 janvier à 10h30 et 14h30 - 5€ sur réservation
- Une aventure en famille « **Un château à croquer** », les lundis 22 et 29 décembre à 10h30 et 14h30 - 5€ sur réservation (gratuit moins de 6 ans)



©Atelier_JL_Barbelette



©Atelier_JL_Barbelette

À noter

- Les marchés alimentaires "spécial fêtes" des mercredis 24 et 31 décembre 2025 auront lieu sur le parking du Jardin des Fêtes.
- Navettes gratuites : le SURF vous propose un service de navettes de Noël gratuit pour faciliter les déplacements des Fougerais ainsi que des habitants de Beaucé, Lécousse, Laignelet et Javené. Les dimanches 14 et 21 décembre après-midi jusqu'à 19h, vous pourrez profiter de ces navettes pour vos achats de Noël et les animations festives proposées au cœur de Fougères.

Pas d'idées pour vos cadeaux ?

Marché de Noël à la Maison de Savigny

L'association Couleur Partage propose un marché de Noël vendredi 12 (de 14h à 19h), samedi 13 et dimanche 14 décembre (de 10h à 19h). Entrée libre.

Boutiques de La Coursive et du château

Garnissez le pied du sapin avec : jeux pour enfants, beaux livres, produits locaux et artisanaux... une belle sélection et des achats locaux.

Au centre culturel

Et si vous offriez un spectacle pour Noël ? Le programme 2025-2026 du centre culturel regorge de propositions, pour les enfants et les adultes. Achetez **une carte cadeau**, soit à la billetterie soit en ligne. Vous choisissez le montant et elle est valable pendant un an à partir de la date d'achat.

Mardi 16 décembre à 20 heures - **Spectacle Happy Apocalypse**, par F.O.U.I.C. Perle est le premier enfant hybride de l'humanité. Face au regard stigmatisant du monde et de sa propre famille, elle lutte pour exister telle qu'elle est, sans se cacher, fière et inclassable.

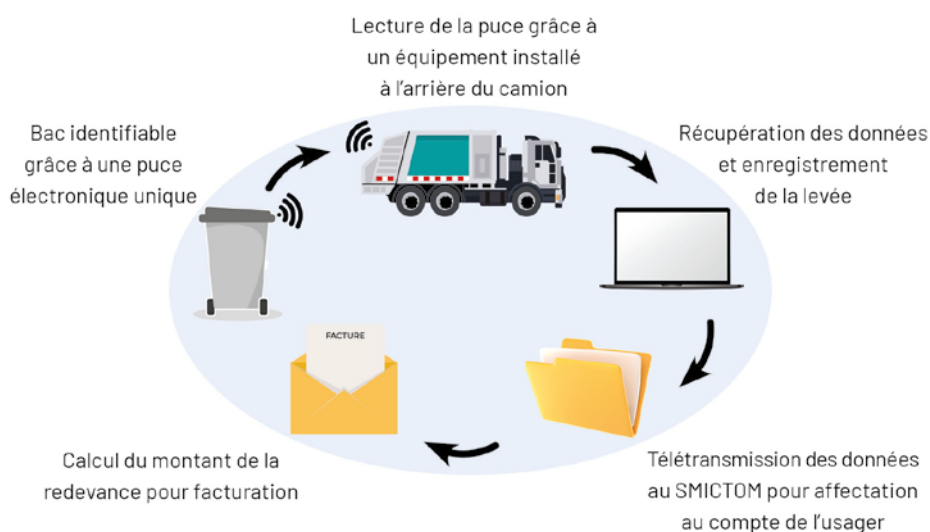
À partir de 14 ans - de 12€ à 24€ - Réservation : 02 99 94 83 65 ou resa.ccdj@fougères-agglo.bzh



Redevance incitative : dernière étape avant sa mise en place

Le déploiement de la Redevance Incitative (RI) entre dans sa phase finale avec l'établissement d'une grille tarifaire qui permettra de conserver l'équilibre budgétaire du syndicat. Pour rappel, la redevance finance 80% des charges du SMICTOM, le reste provient des recettes de revente matières (ferrailles, alu, cartons...) et soutient des éco-organismes. Les élus du SMICTOM, réunis en comité de pilotage, travaillent avec un bureau d'études spécialisé pour proposer des tarifs incitatifs, justes et acceptables. La grille tarifaire et les modalités précises de la RI seront votées lors du Comité Syndical du 18 décembre 2025.

Plus d'infos en janvier 2026 sur www.smictom-fougères.fr



L'ADEME estime qu'au 1^{er} janvier 2021, seules 200 collectivités finançaient leur service public de gestion des déchets par une tarification incitative, soit l'équivalent de 6,6 millions d'habitants, encore loin de l'objectif de 25 millions indiqué dans la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015. Si elles ne sont pas aussi nombreuses qu'attendu, les collectivités en tarification incitative sont plus performantes que la moyenne nationale. Pourtant, toujours selon l'ADEME, **lors du passage en tarification incitative, les ordures ménagères résiduelles baissent de 30% en moyenne sur le territoire concerné.** Ce passage a également un impact direct sur le tri, avec une augmentation des flux emballages/papier (+17% après passage en TI) et verre (+10%).

À noter

Avec la mise en place de la redevance incitative, la création de votre compte usager vous permettra de vérifier l'enregistrement de vos levées de bac, vos passages en déchèterie ou encore consulter vos factures. Pensez à le créer si vous n'en avez pas encore !



En chiffres

1296 tonnes.

C'est le poids de déchets refusés en centre de tri en 2024. Cela correspond aux 30% de déchets que l'on retrouve à tort dans le bac jaune.

35% de déchets en moins, c'est l'effort constaté pour le bac gris

entre 2022 et 2024 pour les habitants du Pays de Fougères. Dans le même temps, le contenu du bac jaune a augmenté de 35% (42 kg/an/habitant).

Budget participatif : dix projets ont été retenus

L'édition 2025 du budget participatif s'est déroulée entre mars et juillet. 21 projets ont été déposés ; 16 ont été recevables, au regard des critères du règlement, et soumis à une étude de faisabilité (technique, budgétaire et financière). 10 projets ont été finalement validés, pour une mise en œuvre à horizon fin 2026-début 2027.

Les lauréats 2025

- Création d'un théâtre de verdure sous réserve de l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. L'emplacement pourrait être au niveau des bas jardins du Château. Budget : 25 000€
- Aménagement du square Lariboisière, avec un plan lisse béton le long de l'escalier afin de rendre le passage plus pratique pour tous les usagers, en particulier pour le passage de chariots de courses et de vélos). Budget : 3 000 €.
- Création sur la Plaine des Grands Jeux d'un équipement de musculation, accompagnée de mobilier urbain (bancs, tables de pique-nique, parc à vélos). Un aménagement pensé pour favoriser le sport, la détente et les rencontres. Budget : 25 000€
- Installation de modules de jeux adaptés aux 0-3 ans sur l'aire de jeux de la Madeleine et sécurisation de l'espace. Budget : 25 000€
- Transformation de l'ancien skatepark de La Rencontre en un nouvel espace sportif : terrain de basket 3x3, but de foot, bancs. Budget : 25 000€
- Aire de jeux de l'Ecartelée : remplacement de la table de ping-pong et nouveaux aménagements. Budget : 15 000 €.
- Création d'une fresque murale pour embellir les murs longeant le citystade de l'Annexe. Budget : 5 000€
- Ajout de bancs ergonomiques sur la section municipale de la voie verte, pour rendre la promenade plus agréable et accessible. Budget : 6 000 €.
- Création de vergers urbains collectifs : arbres et arbustes fruitiers en libre accès. Budget : 3 000 €.
- Installation d'une table de ping-pong en accès libre au Parc des Orières pour encourager sport et convivialité. Budget : 3 000 €.



Pour redonner des couleurs et du sens aux murs des Ateliers, un projet de fresques murales a été lancé avec une démarche participative qui a impliqué habitants, usagers du site et les artistes Mioshe (Antoine Martinet) et BREZ (Mathias Brez). L'idée ? Mettre en valeur l'art en ville, l'histoire riche de ce site et son usage actuel mais également la mémoire ouvrière fougeraise : l'industrie de la chaussure et la cristallerie. Un beau projet collaboratif à découvrir sur place !



Vous êtes intéressés pour réfléchir à la réalisation d'un de ces projets ?

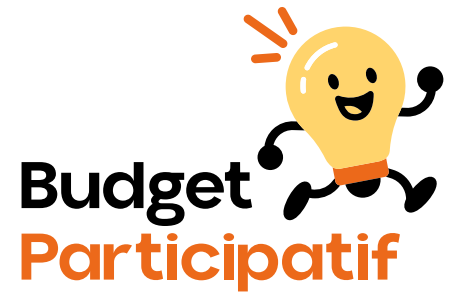
**N'hésitez pas à nous contacter à jeparticipe@fougeres.fr.
Pour certains projets, des groupes de travail seront mis en place.**

140 000€ par an pour vos projets

Le Budget Participatif, c'est une enveloppe budgétaire entièrement destinée à financer des projets proposés par et pour les habitant.e.s de Fougères afin d'améliorer le cadre de vie. Plusieurs lauréats peuvent être retenus chaque année, dans le respect de cette enveloppe budgétaire qui s'élève à 140 000 €*, uniquement pour des dépenses d'investissement.

Il s'agit donc d'achats ou de travaux durables, qui augmentent ou améliorent le patrimoine de la collectivité : construction, aménagement, installation d'équipements, achat de matériel pérenne... En revanche, les dépenses de fonctionnement (coûts liés à l'entretien, aux abonnements, aux événements ponctuels, etc.) ne peuvent pas être proposées.

*Le montant maximal par projet est fixé à 25 000 €.



En raison des élections municipales en mars 2026, la prochaine période de dépôt de projets est programmée à l'automne 2026. Toute personne habitant ou étudiant sur la commune de Fougères, âgée de plus de 16 ans, pourra alors présenter un nouveau projet. Les projets pourront être proposés de manière individuelle ou collective (conseils de quartier, collectifs de citoyens, groupes d'habitants, associations, ...)

Deux légumiers partagés aux Cotterêts et à La Chattière

Aux abords de la Maison de quartier, rue de Bayeux, un légumier en bois a été installé près des composteurs. Sur le principe des boîtes à lire, il permet de déposer et prendre des fruits et légumes frais, pour ne pas les jeter.

Suite au constat que, dans les composteurs du quartier, étaient déposés de nombreux légumes ou fruits entiers, souvent encore consommables, une initiative collégiale et solidaire est née pour trouver une solution utile. Mené en collaboration avec le service participation citoyenne de la Ville de Fougères, le projet prend forme grâce à l'association Droit de cité et à ses usagers, très fiers d'avoir fabriqué ce légumier, avec des matériaux de récupération.

Un second légumier sera installé en décembre près de la salle de quartier de La Chattière, à côté d'une boîte à livres. Un pas de plus dans la lutte contre la précarité alimentaire, mais aussi contre le gaspillage. Tout le monde peut contribuer !

+ d'infos :



Ont contribué au projet : l'association Familles actives au centre social, le Smictom, Droit de Cité, le pôle Économie Sociale et Solidaire du Pays de Fougères, la Ville de Fougères et les habitants.



La Maison Sport Santé vous attend !

Quelques chiffres :

- 550 Maisons Sport Santé en France depuis 2019. Celle de Fougères est la 13^e du département.
- 870 000 personnes malades ou éloignées de la pratique sportive qui utilisent l'activité physique à des fins de santé.
- 1€ investi dans le sport, c'est 13€ d'économies réalisées sur les frais de santé.

Qu'est-ce qu'une Maison Sport Santé ?

Le ministère des Sports et le ministère de la Santé ont créé le réseau des Maisons Sport-Santé (MSS) pour mieux **prendre en charge et accompagner les bénéficiaires vers une pratique physique régulière, durable et adaptée, grâce à des programmes sport-santé personnalisés**. Chacune dispose d'un référent qui accueille, conseille et guide les usagers dans son parcours sport-santé. **À Fougères, ce "guichet unique" fait partie des actions menées pour favoriser la pratique sportive pour tous et lutter contre les effets de la sédentarité sur la santé.**

Que peut-elle vous apporter ?

Ce dispositif d'accompagnement à l'activité physique s'adresse aux :

- personnes en bonne santé mais éloignées de l'activité physique et sportive, sédentaires, qui souhaitent s'y (re)mettre avec un accompagnement dans un but de santé, de bien-être, quel que soit leur âge
- personnes souffrant d'affections de longue durée à des fins de santé, de bien-être ainsi qu'à des fins thérapeutiques, quel que soit leur âge nécessitant une activité physique adaptée sécurisée par des professionnels formés et prescrite par un médecin ;
- personnes souffrant de maladies chroniques pour lesquels l'activité physique et sportive est recommandée.

Chaque personne suivie pourra bénéficier d'un bilan complet avec un entretien et un bilan de capacité physique, avec orientation vers une activité adaptée aux besoins et un suivi régulier.

Cette Maison Sport Santé sera aussi un centre de ressources pour les professionnels de santé.

**celle de Fougères est le fruit d'un partenariat entre la Ville de Fougères, Fougères Agglomération (Contrat Local de Santé), le Centre Hospitalier de Fougères, l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Pays de Fougères et la Maison de Santé pluriprofessionnelle de Fougères-Lécousse.*

La Maison Sport Santé de Fougères est située aux Ateliers. Des permanences ont lieu les lundis et vendredis, de 9h à 12h et les mercredis de 14h à 17h.

**Contact : maisonsportsante@fougeres.fr
06 31 88 32 15**



Mélanie Gaborit a été recrutée pour assurer cette mission de coordinatrice de la Maison Sport Santé

Le label "Ville Active et Sportive" renouvelé

Après étude d'un dossier*, la Ville de Fougères s'est vu à nouveau attribuer le label « Ville active et sportive » à son plus haut niveau de 4 lauriers. La cérémonie de remise a eu lieu fin octobre à Nice. Ce label récompense les initiatives et politiques des communes en faveur du développement de l'activité physique et sportive pour toutes et tous. Il apporte une reconnaissance à l'engagement volontariste des équipes municipales et des acteurs du sport sur le terrain.

** La labellisation est attribuée par le Conseil National des Villes Actives et Sportives, cofondé par l'Association Nationale des Élus aux Sports et l'Union Sport & Cycle*



Nouveaux locaux pour le Fablab

Après plusieurs semaines de fermeture, le Fablab de Fougères Agglomération est installé dans un nouvel espace, rue du Tribunal, avec le Relais conseil SNCF. Tiers-lieu ouvert à toutes et à tous, novices comme passionnés, étudiants, bricoleurs ou entrepreneurs, ce nouvel espace est depuis début novembre en accès libre.

Avec un Fabmanager présent sur place, ce service évolue donc vers un îlot digital, pour conseiller et guider les habitants dans leurs besoins en billets de train mais aussi pour lutter contre la fracture numérique et garantir l'égalité d'accès aux services. Il propose un équipement varié en machines numériques (imprimantes 3D, découpe laser, fraiseuse numérique, etc.) et met à disposition les outils et compétences pour passer de l'idée au prototype.

Fablab et Relais conseil SNCF, 11 rue du Tribunal, à Fougères. Ouvert du lundi au vendredi de 9h45 à 12h15 et de 14h à 18h30.

Fermeture du réseau cuivre

Comme vous le savez certainement, la fin de la commercialisation des offres ADSL sera une réalité à Fougères au 31 janvier 2026. Depuis quelques mois, certains commerciaux en font une utilisation abusive, faisant croire aux consommateurs qu'ils risquent de perdre tout accès à Internet.

Pour informer correctement les usagers, un site transparent basé sur les données officielles d'Orange - propriétaire du réseau cuivre - a été créé. Il affiche très clairement les deux dates importantes : celle de la fin de la commercialisation de nouvelles offres ADSL et celle de la fin technique du réseau, plus lointaine et à laquelle il faudra avoir migré sur la fibre. Vous pouvez consulter la page de votre commune à cette adresse : <https://finadsl.fr/35/fougères>



Atchoum, solution de trajet solidaire

Que vous soyez conducteur ou passager, ce nouveau service de trajet solidaire peut vous concerner. Désormais ouverte aux habitants de Fougères Agglomération, cette plateforme cofinancée par l'Union Européenne met en relation des conducteurs bénévoles et des usagers en demande (rendez-vous médicaux, courses, entretien d'embauche...).

Permanences tous les lundis de 13h30 à 16h30 au Fil, rue de la Moussais à Fougères.

Contact : stephanie@atchoum.eu – 06 50 65 21 53

www.atchoum.eu

086 110 444 (service gratuit + prix d'un appel).



Violences conjugales ou familiales

L'Autre Café, lieu anonyme d'accueil et d'écoute pour toutes les personnes concernées par les questions de violences conjugales et/ou intrafamiliales, poursuit ses permanences en alternance à la Maison des Usagers du centre hospitalier et au centre social. Dernier rendez-vous de l'année : **mardi 16 décembre 2025 au centre social boulevard de Groslay (salle orange), de 15h30 à 17h30.**

Cet accueil est encadré par des professionnels du réseau VIF.

Contact : lautrecafe.fougères@proton.me

Élections municipales 2026

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026. Tous les citoyens et citoyennes français et européens sont invités à se rendre aux urnes **à condition d'être inscrits sur les listes électorales !** **Suivez le guide.**

Pour vérifier si vous êtes inscrits : en ligne sur www.service-public.fr en vous connectant avec France Connect. Vous pourrez télécharger votre attestation sur liste électorale.

Vous n'êtes pas inscrit ?

- faites la démarche en ligne sur www.service-public.fr jusqu'au 4 février 2026
- ou au service État-Civil Formalités Elections, 2 rue Pommereul, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermé le mardi matin) jusqu'au 6 février 2026

Pour vous inscrire vous devez fournir :

- une pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans au jour du dépôt de votre demande ou un justificatif d'identité à usage unique valide (ce justificatif s'obtient après avoir créé votre identité numérique France Identité)
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois mentionnant l'adresse de votre domicile (attestation ou facture d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone fixe...)

Si vous avez déménagé dans Fougères, pensez également à faire votre changement d'adresse en vous adressant au service élections.

Cas particulier : les jeunes dans leur 18^e année :

Vous allez avoir 18 ans entre le 7 février et le 14 mars 2026 ?

L'inscription automatique a été faite normalement à l'occasion du recensement citoyen effectué à partir du 16^e anniversaire en mairie. Si ce n'est pas le cas, vous avez la possibilité de vous inscrire en mairie jusqu'au 5 mars 2026.

Si votre 18^e anniversaire tombe entre le 15 et le 21 mars 2026, vous pourrez voter au second tour des élections municipales, à condition de vous inscrire, jusqu'au 5 mars.

Attention !

Le bureau n°5 situé rue de Rillé à l'école Raoul II déménage au 1^{er} janvier 2026 à la Coursive, boulevard Faucheux. Si vous votez habituellement dans ce bureau, vous recevrez une nouvelle carte d'électeur en début d'année, indiquant les nouvelles coordonnées du bureau de vote. Les nouveaux électeurs ainsi que les jeunes ayant eu 18 ans dans l'année recevront également une carte d'électeur.

Vous avez une question ? Vous pouvez appeler le 02.99.94.88.40 ou écrire à formalites@fougères.fr.

Le jour du scrutin, vous devrez présenter l'original d'une pièce d'identité en cours de validité. Une photographie ou un téléchargement sur smartphone ou une photocopie ne sont pas acceptés. **La carte électorale n'est pas une pièce d'identité ; elle n'est pas obligatoire pour voter. Voici la liste des pièces possibles à présenter :**

- Carte nationale d'identité ou passeport valides ou périmés depuis moins de 5 ans
- Carte d'identité de parlementaire ou d'élu local avec photographie,
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire
- Récépissé valant justification de l'identité délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Permis de chasse avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Le permis de chasse délivré par l'Office national de la biodiversité n'est pas valable.



1er tour : 15 mars 2026
2nd tour : 22 mars 2026

Pour voter, je m'inscris dès maintenant sur les listes électorales !



Pôle des mobilités : les travaux démarrent en février

Après un vaste chantier fin 2025 consacré au renouvellement des réseaux d'eau et à la démolition des fontaines, les travaux d'aménagement du futur pôle des mobilités vont commencer dès le mois de février*.

Afin d'impacter le moins possible la circulation autour de la place de la République, notamment pour les bus scolaires, et l'accès aux commerces, les travaux de voirie vont se dérouler par phases, jusqu'en juillet 2027.

La première phase va concerner la contre-allée de la rue de Sévigné qui deviendra, à terme, une des voies de circulation longeant le Forum (voir esquisse). Ces travaux devraient durer jusqu'en avril. Ensuite, c'est la rue de Sévigné elle-même qui sera concernée, jusqu'en juillet, puis la rue des frères Devéria et la gare routière, pendant les grandes vacances (juillet-août 2026).



- **Février - avril 2026 :**
contre-allée Sévigné
- **Mai - juillet :**
rue de Sévigné
- **Juillet - août :**
rue des frères Devéria et gare routière
- **Septembre - décembre :**
carrefour Sévigné-rue des frères Devéria

Globalement, les travaux du pôle des mobilités se dérouleront par phases jusqu'en décembre 2028.

L'info en +

Afin de la protéger, **la statue « Errance »** située au bout de la place de la République sera déposée début 2026. L'œuvre de l'artiste Fanny Ferré, sur le rond-point depuis 2000, initialement appelée « les égarés », puis renommée « Femme et son enfant : Errance », bénéficiera, avant sa repose au même endroit, d'un entretien complet.

*le marché public de consultation des entreprises a été lancé en septembre 2025 ; les offres ont été analysées en octobre-novembre et le marché sera notifié courant décembre.

La télérelève arrive chez vous

Le service municipal de l'eau et de l'assainissement continue de déployer de nouveaux outils pour simplifier son fonctionnement et vous faciliter la vie ! Actuellement, la télérelève des compteurs se déploie progressivement à Fougères et Lécousse, on vous explique !

La télérelève c'est quoi ?

C'est un service de relevé à distance des consommations d'eau potable via les compteurs d'eau. Pour qu'elle fonctionne, il est nécessaire d'être équipé d'un compteur adapté.

Comment ça marche ?

Un émetteur radio placé sur votre compteur enregistre le volume de vos consommations et les transmet à un récepteur. Puis, ces informations sont relayées du récepteur jusqu'au centre de traitement des données de votre service de l'Eau. Vous verrez donc apparaître votre index 48h après son relevé sur votre espace abonné.

Quand la télérelève sera-t-elle mise en place ?

L'installation des boîtiers a commencé en 2023 et **le système de télérelève devrait être opérationnel sur le territoire courant 2026.**

Seuls 5 % des compteurs doivent être remplacés car ils ne disposent pas de module radio. Si le vôtre doit être changé, vous serez contactés par le service. Si votre compteur est inaccessible, il sera nécessaire qu'un technicien de la Ville de Fougères intervienne à votre domicile.

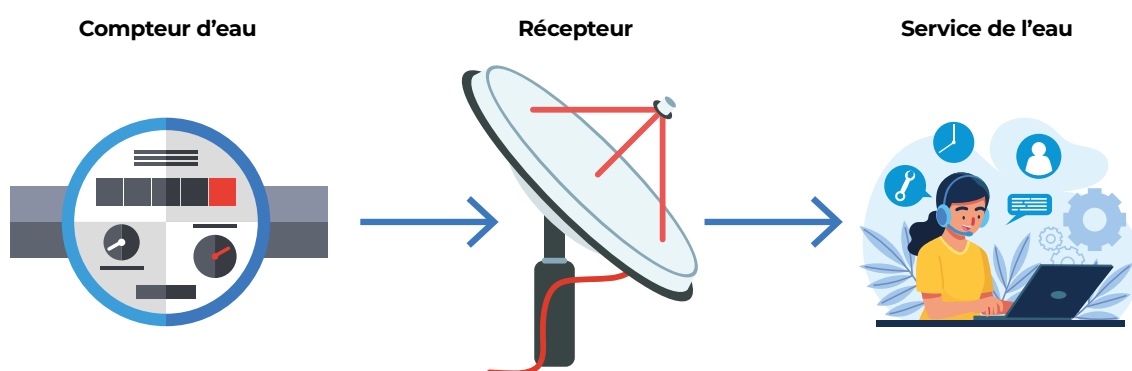
Quels sont les avantages de ce nouveau service ?

- Vous pourrez consulter votre relevé de compteur en ligne et vous n'aurez plus besoin d'être présent lors de la relève de votre compteur
- Le service de l'eau sera alerté plus rapidement en cas de fuite ou anomalie sur le compteur et ainsi pouvoir en informer directement les abonnés.
- Vos factures seront basées sur votre consommation réelle et non plus sur des estimations
- Vous maîtriserez mieux votre budget et vos gestes au quotidien pour préserver cette ressource. Vous aurez notamment accès à des relevés de compteurs plus réguliers.
- Le déploiement et la mise en œuvre se font sans aucun frais à votre charge.

Cette technologie présente-t-elle un risque ?

Non et pour deux raisons :

- la puissance d'émission est très faible, 4 fois moins importante qu'un réseau Wi-Fi domestique et 10 fois moins qu'un téléphone portable
- le module radio n'émet un signal qu'une fois par jour, sur une durée d'une seconde maximum.



Recensement de la population : c'est utile, c'est simple, c'est sûr

Le recensement de la population, organisé par l'INSEE et les collectivités locales, est une source d'informations très utile à la vie locale. C'est aussi un acte civique qui profite à tous.

Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune et en France. Il fournit également des statistiques: âge, profession, moyens de transport utilisés, logements... Des résultats essentiels qui permettent entre autres de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! **Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.**

Ces données permettent aussi d'identifier les besoins en termes d'équipements publics (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces (pharmacies notamment), de logements... mais aussi de définir le nombre d'élus au conseil municipal ou le mode de scrutin.

Comment ça se passe ?

Comme chaque année, la Ville de Fougères réalise pour le compte de l'INSEE le recensement d'une partie de sa population. Celui-ci aura lieu du 15 janvier au 21 février 2026.

1. Si vous faites partie de l'échantillon concerné, vous recevrez un courrier dans votre boîte aux lettres entre le 5 et le 14 janvier.
2. À partir du 15 janvier, un agent recenseur recruté par la mairie vous fournira une notice d'informations, soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Ce document est indispensable pour vous faire recenser. Suivez simplement les instructions qui s'y trouvent.
3. **Privilégiez la réponse sur Internet. C'est plus simple et plus rapide pour vous.** La notice reçue comporte les mot de passe et identifiant pour accéder au questionnaire sur www.le-recensement-et-moi.fr. Une fois le questionnaire rempli, l'agent recenseur est averti par SMS. Il n'y a pas d'autre rendez-vous à prévoir. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Chaque agent recenseur dispose d'une carte officielle avec photo pour l'identifier.



Pour toute question, contactez le 02 99 94 88 00



Travaux

Boulevard Jacques-Faucheux : une pause pendant les fêtes

Après une réunion de concertation mi-octobre, le planning des travaux d'aménagement sur ce boulevard longeant La Coursive a été modifié pour concilier leur réalisation et l'activité commerciale en cette fin d'année. **Les interventions les plus lourdes seront concentrées avant la période des fêtes, et les circulations rétablies dès que possible. Le reste des travaux sera reporté au mois de février 2026**, durant les vacances scolaires. Sur cette période, la circulation sera rétablie chaque soir à partir de 17h30 et les week-ends.

Ces interventions s'inscrivent dans la volonté de la Ville d'améliorer la sécurité, le confort et l'esthétique de cet axe majeur de Fougères.

Accessibilité des bâtiments municipaux

Dans le cadre du plan d'accessibilité des bâtiments publics, **les locaux des services état civil-formalités et de l'éducation-enfance, situés rue Pommereul, sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite**, grâce à une nouvelle rampe permanente et à l'installation de portes automatiques. En parallèle de ces aménagements, la circulation dans cette rue est modifiée ; elle se fait désormais en sens unique montant, depuis la place Lariboisière.



Coursive gratuite pour les Fougerais

Hors saison touristique (octobre à avril), l'entrée à la Coursive est gratuite pour les habitants de Fougères chaque premier dimanche du mois. Un justificatif de domicile est à présenter à la billetterie.

Ouverture de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30, du mardi au dimanche.

L'info en +

Pensez aux boutiques du château et de La Coursive pour vos achats de Noël ! Une foule d'idées cadeaux vous y attendent : objets artisanaux, livres et jeux pour enfants, produits locaux...

Plus d'infos : chateau-fougères.com/la-coursive

Informez-vous sur les violences faites aux femmes

Dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, la Ville de Fougères propose et met à disposition gratuitement une exposition illustrée concernant les violences faites aux femmes et violences intrafamiliales. Déclinée en douze panneaux, elle peut être réservée toute ou partie à l'adresse clspd@fougères.fr

En décembre, elle sera visible au Service Info Jeunes – Mission Locale du Pays de Fougères, 19 rue Hippolyte Réhault.

En partenariat avec le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et l'illustrateur Nicolas Caruso.

PRÉVENTION Intoxications au monoxyde de carbone



INFORMEZ-VOUS
sur solidarites-sante.gouv.fr
APPELEZ LES SECOURS
en cas de suspicion en
composant le 15, le 18 ou le 112
(114 : personnes malentendantes)



Faites vérifier le bon état
de marche de votre installation
de chauffage



Respectez les consignes
d'utilisation des appareils à
combustion, ne les utilisez pas
en continu



Veillez à une aération et une
ventilation correctes, ne
bouchez pas les entrées d'air de
votre logement



STOP AUX VIOLENCES

Expo itinérante sur
réservation :

clspd@fougères.fr



LES VIOLENCES
CONJUGALES :
COMPRENDRE
ET AGIR

L'AFFAIRE DE TOUS
ET TOUTES!



clspd@fougères.fr



Agir pour un habitat
digne et durable

L'OPAH-RU

Opération Programmée d'Amélioration
de l'Habitat et de Renouvellement Urbain
secteur historique et centre-ville de Fougères

est financé par :



Fougères



Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT



+
d'infos
via

Urbanis



02 30 04 03 30



opahfougères@urbanis.fr



 **Recensement**
de la population 2026

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

 le-recensement-et-moi.fr

